



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Exonération de taxe locale d'équipement, Résidence accueil 2 rue de la Plage, SA HLM Les Foyers

DEL-2011-129

Numéro de la délibération : 2011/129

Nomenclature ACTES : Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 07/12/2011

Date de convocation du conseil : 01/12/2011

Date d'affichage de la convocation : 01/12/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GRÈZE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Yovenn BONHOURE à Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS à Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN à M. Yvon PERESSE, Mme Laëtitia LE DOARÉ à Mme Anne-Marie GRÈZE.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mlle Julie ORINEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

**Exonération de taxe locale d'équipement, Résidence accueil
2 rue de la Plage, SA HLM Les Foyers**

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Dans le cadre de l'opération de construction d'une résidence-accueil 2 rue de la plage à Pontivy, la SA HLM Les Foyers sollicite l'exonération de la Taxe Locale d'Equipement pour ce projet en vertu de l'article 1585c du code général des impôts, autorisant les communes à exonérer de la TLE les opérations réalisées par les organismes HLM.

Nous vous proposons :

- d'accorder cette exonération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 décembre 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**